

**La 4^{ème} Conférence de recherche en économie sociale
du CIRIEC International
en collaboration avec l'Université d'Anvers
25 et 26 octobre 2013**

C'est pour nous un privilège que d'être accueilli à l'Hôtel de ville de Anvers dont l'histoire est si riche. Permettez-moi de souligner le travail accompli par la Section belge du CIRIEC International en vue de la tenue de cette importante conférence ainsi que la contribution précieuse de :

- La ville et la province d'Anvers
- Les deux grandes régions du pays : la Flandre et la Wallonie, toutes deux via leur ministre de l'ES, Mme Freya Van Den Bosche pour la Wallonie et M. Jean-Claude Marcourt pour la Flandre.
- Diverses autorités publiques et grandes entreprises de l'économie sociale (des mutualités, coopératives et fondations)
- Les membres de la Section belge et sa présidente, notre amie Léona Detiège.

Cet événement se tient à tous les deux ans, soit l'année précédant le congrès du CIRIEC International dont l'une des caractéristiques principales est certainement cette double conjugaison chercheurs et praticiens des entreprises publiques et des entreprises d'économie sociale dans une perspective d'intérêt général. Cette conjugaison permet une transversalité des analyses qui confèrent au CIRIEC International un caractère unique.

La grande diversité et le haut niveau de connaissance des orateurs et conférenciers figurant au programme témoignent de la pertinence et du grand intérêt pour le thème choisi : *L'économie sociale à une croisée des chemins pour des changements structurels et de régulation.*

La Conférence internationale du CIRIEC de cette année sur l'économie sociale est déjà un succès avant même le commencement des travaux puisqu'elle a su rassembler des participants et des participantes provenant de plus de cinquante pays.

La primauté des personnes sur le capital : Voilà ce qui nous rassemble toutes et tous.

La crise financière qui a éclaté en août 2007 a fait ressortir un certain nombre de faits suggérant que nous sommes près d'un point de non-retour. La façon dont s'est poursuivie la croissance économique au cours des cinq dernières décennies n'est pas viable.

À la condition de savoir intégrer la dimension environnementale à leurs pratiques et à cause d'un rapport différent au social et à l'économique, les associations, les coopératives et les mutuelles recèlent un potentiel de contribution essentiel à un meilleur équilibre et à une meilleure conjugaison d'objectifs de développement réunissant la viabilité financière, l'efficacité économique, l'équité sociale entre les membres et l'intégrité écologique.

Qu'il s'agisse de notre modèle de gouvernance, de notre présence dans différents secteurs y compris dans le monde de la finance ou de la prévoyance, la longévité et la résilience en temps de crise des associations, des coopératives et des mutuelles témoignent de leur pertinence. En ces temps que nous traversons, elles méritent d'être davantage source d'inspiration en faveur d'un changement de paradigme.

Le développement économique doit impérativement prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux du développement. Nos sociétés doivent passer dans leurs prises de décision du trop court terme à du plus long terme, des seuls bénéfices monétaires recherchés à court terme à la satisfaction des besoins des personnes, de l'avidité à la sollicitude, bref

passer d'un modèle axé sur la croissance économique sans limites au développement durable.

Les crises systémiques des dernières années sont là pour nous le rappeler. Une gestion plus collaborative en matière de prises de décisions, d'actions, d'orientations est devenue incontournable.

Pouvoir agir en faveur des droits et des libertés, de la démocratie et de la solidarité, refuser la banalisation, savoir s'insurger contre l'inacceptable et s'émerveiller devant ce qui est exceptionnel, me semblent fondamentaux.

Merci d'être ce que vous êtes. C'est grâce à votre contribution et à l'éclairage scientifique que vous savez apporter, que sont observées et diffusées les conditions de la réussite et la richesse de l'apport des entreprises d'économie sociale au développement de nos sociétés. Elles se distinguent notamment, par un mode de propriété différent qui contribue à pérenniser la primauté des personnes sur le capital.

Les associations, les coopératives et les mutuelles font partie de la solution.

Merci d'être là et bonne conférence 2013

Léopold Beaulieu
Président
CIRIEC International